

Agent territorial à l'Office public HLM du Vaucluse à Avignon, **Laurence Falicon-Gendreau** milite à fond et ça paye, son syndicat gagne des points et des élus. **P. 8**



© LAURENCE FALICON

**LES PHARMACIENS
ADJOINTS
CONNAISSENT UN
TAUX DE CHÔMAGE
IMPORTANT** **P. 4**

**LA BNP
GÂTE SES
ACTIONNAIRES
ET STRESSE SES
SALARIÉS** **P. 5**

FO HEBDO
N° 3174
Du 21 au
27 octobre 2015
Plus d'infos sur
www.force-ouvriere.fr

La conférence ne sort pas le dialogue social de la panne

ÉVÈNEMENT P. 2-3

CONFÉRENCE SOCIALE

La confédération a fait entendre ses désaccords et ses inquiétudes devant le président de la République.

FEUILLE DE ROUTE Avec cette «petite conférence», le gouvernement entendait largement communiquer... sans annonces novatrices.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

FO refuse de donner son aval à un accord déséquilibré, qui ouvre la porte à un report de l'âge de la retraite.



© F. BLANC

Jean-Claude Mailly a reproché au président de la République une vision binaire du dialogue social.

«Le progrès ce n'est pas de réduire les droits des salariés et des retraités»

En guise d'éditorial par Jean-Claude Mailly



G. DUCROT / FO HEBDO

FO a donné un avis négatif sur l'accord qui a été trouvé vendredi entre patronat et syndicats sur l'Agirc/Arrco. Pourquoi?

Depuis le début nous avons affirmé que nous voulions un

compromis, que nous étions attachés à ces régimes, que nous étions prêts à faire des efforts, mais nous avons aussi dit que ce ne serait pas à n'importe quel prix. La logique d'un abattement était une ligne

rouge. Le Medef y tenait absolument. Dans les faits, l'introduction de ce système d'abattement revient à repousser l'âge du départ à la retraite.

Il fallait bien sauver financièrement ces régimes et regagner des marges budgétaires, non?

Un ouvrier qui perçoit 1300 euros de pension et qui part à 62 ans aura 50 euros de moins par mois. Pour les salariés c'est la double peine, entre critères de cotisation et critères d'âge

que l'on durcit. Cela pénalise les femmes, ceux qui pouvaient partir en bénéficiant du dispositif des carrières longues... Et l'effort n'est pas équitable, il est porté à 90 % par les salariés et les retraités. Les entreprises s'en sortent bien. Manuel Valls a déjà dit que l'État accompagnerait l'accord. En réalité, le Premier ministre se fait l'allié du patronat. Il lui avait déjà fait le cadeau du pacte **Suite page 3**



Philippe Pihet (2^e à partir de la gauche) a conduit la délégation FO tout au long des négociations sur les retraites.

Conférence sociale, Hollande ouvert au dialogue... à ses conditions

Pour sa 4^e conférence sociale, qui s'est tenue le 15 octobre au Palais d'Iéna à Paris, le gouvernement, face à un chômage en hausse et une croissance nulle au second trimestre, a préféré évoquer les nouvelles technologies et l'environnement plutôt que son bilan social. Quand on a des difficultés avec le présent, on parle avenir...

La conférence a été qualifiée de « *petite messe* » par Jean-Claude Mailly. Si la confédération avait boycotté la précédente édition, elle a fait le choix de participer à celle-ci, notamment pour y exprimer ses « *désaccords* ». Et le matin même, devant le président de la République, le secrétaire général de FO était le seul à émettre une voix dissonante et à alerter sur les dangers auxquels la démocratie doit faire face.

Après une première séance plénière consacrée aux questions du travail et du numérique, le

président de la République a prononcé le discours d'ouverture de la conférence. Entre la reprise de poncifs libéraux sur une « *illisibilité du Code du travail* » et les risques qui pèsent sur le paritarisme, François Hollande s'est prévalu d'un dialogue social qui serait sa marque de fabrique. Mais un dialogue à ses conditions : « *Le statu quo n'est plus possible. L'alternative, c'est la réforme ou la rupture. La rénovation du modèle social ou sa disparition* », a ainsi martelé le chef de l'État. Le président prône donc le dialogue mais sans alternative...

Jean-Claude Mailly lui a, après ce discours, reproché une vision « *binaires, caricaturales* » du dialogue social, précisant que le syndicalisme « *supporte mal l'autoritarisme social* ». Le président comme son Premier ministre ont émis le souhait que « *le dialogue social se rapproche de l'entreprise* » en s'appropriant les conclusions du rapport Combrexelle. Le chef de l'État a précisé que « *l'accord majoritaire peut permettre d'aller dans cette voie* ». Il a de plus confirmé sa volonté de réduire le nombre de branches de 750 à 50, comme en Allemagne.

ZOOM

Les tables rondes

Le Compte personnel d'activité faisait lui l'objet d'une table ronde, alors que son principe a été arrêté dans la loi Rebsamen du 17 août dernier. Il prévoit de rattacher tous les droits sociaux (formation, pénibilité, Assurance chômage) à l'individu et non plus au contrat ou au statut. L'après-midi, deux autres tables rondes se sont tenues sur la transition énergétique et les enjeux de la transformation numérique. L'occasion pour la confédération, sur chacun de ces sujets, de rappeler ses positions et ses lignes rouges.

Beaucoup de communication, peu de contenu

Tout à ses artifices de communication, Manuel Valls, en conclusion de la conférence, a réinventé le chèque syndical... qui existe depuis vingt-cinq ans chez Axa sans rencontrer un formidable succès. S'il a regretté en des termes mesurés que seules quatorze sur les cinquante plus grandes branches aient signé un accord dans le cadre du pacte de responsabilité, il a longuement « *assumé* » les

Pourquoi FO ne signera pas l'accord sur les retraites complémentaires

Fait exceptionnel pour une organisation syndicale très attachée au paritarisme : c'est seulement la deuxième fois en l'espace de cinquante-quatre ans que Force Ouvrière ne donnera pas son aval à un accord sur les retraites complémentaires. C'est aussi la première fois qu'un tel texte ouvre la porte à un report de l'âge de la retraite.

Car l'accord de principe trouvé entre le patronat et une partie des syndicats (CFDT, CFTC, CGC) inflige à tous les salariés qui remplissent les conditions d'un départ à la retraite à taux plein au régime de base, quel que soit leur âge, un « coefficient de solidarité », qui se traduit par un abattement de la pension complémentaire. « En pratique, un salarié qui a l'âge légal et le nombre de trimestres requis devra attendre un an de plus s'il ne veut pas subir un abattement de 10 % pendant trois ans », explique Philippe Pihet, le négociateur de FO. À compter de 2019, une personne de 62 ans désireuse de partir à la retraite ne pourra le faire qu'à 63 ans si elle veut une retraite complète, sans décote. « Nous avons là une mesure politique pour repousser l'âge de la retraite, c'est un changement structurel des retraites complémentaires, fustige Philippe Pihet. Le prétexte économique ne tient pas, la mesure ne

rapportera qu'un dixième des 6 milliards d'économies escomptés. »

La porte ouverte à un report de l'âge de la retraite

À titre de comparaison, la proposition de FO d'augmenter les cotisations salariales et patronales pour répartir les efforts de financement entre salariés et employeurs aurait été très productive d'économies : une hausse de un point de cotisation rapporte annuellement 5,9 milliards d'euros, selon les calculs de la confédération.

C'est là le deuxième point noir pour FO : l'accord est loin d'être équilibré. « Il fait peser 90 % des efforts sur les salariés et seulement 10 % sur le patronat », indique Philippe Pihet.

Car le projet d'accord prévoit en outre un décalage au 1^{er} novembre de la hausse des pensions, la poursuite de leur sous-indexation d'un point par rapport à l'inflation, une augmentation du coût d'achat du point et une hausse des cotisations des cadres. Le patronat s'en sort lui à bon compte avec une participation d'environ 600 millions, qui sera de surcroît partiellement compensée par une baisse de la cotisation employeur à la branche des accidents du travail. Le gouvernement s'y est engagé. ■

FRANÇOISE LAMBERT

« Le progrès ce n'est pas de réduire les droits des salariés et des retraités »

de responsabilité, on est dans la continuité.

Ne craignez-vous pas d'apparaître comme un syndicat passéiste?

Le progrès ce n'est pas de réduire les droits des salariés et des retraités. Au contraire, c'est un signe de modernité de refuser. Cela ne nous arrive pas souvent car FO est très attachée à l'Agirc et à l'Arcco. Mais nous ne voulions pas donner un signe politique à dix-huit mois d'une élection présidentielle. Signer c'est aussi renier ce pourquoi nous avons manifesté en 2010, lorsque nous nous étions opposés au report de l'âge.

Comment jugez-vous le climat social?

Il n'est pas bon. Le gouvernement évoque toujours la conflictualité qui baisse. Certes, mais ce n'est pas le seul indicateur. Le climat social se mesure aussi par l'état de la concertation et de la négociation. Actuellement, on a un gouvernement qui consulte beaucoup les partenaires sociaux et puis qui ensuite passe outre. Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé sur la négociation relative aux carrières des fonctionnaires. Le mécontentement social est là, latent, et je crains qu'il ne s'exprime dans les urnes. L'austérité est suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement. ■

EXTRAITS DE L'INTERVIEW DE
JEAN-CLAUDE MAILLY À L'OPINION
DU 19 OCTOBRE 2015
@jcmilly sur Twitter

L'ACCORD FAIT PESER 90% DES EFFORTS SUR LES SALARIÉS ET SEULEMENT 10% SUR LE PATRONAT.

reculs sociaux : du travail du dimanche à l'accord minoritaire dans le service public, en passant par celui sur les retraites complémentaires.

Jean-Claude Mailly avait récemment qualifié le Premier ministre de libéral-autoritaire. Si Manuel Valls n'a pas contesté le terme libéral, il est revenu sur le mot autoritaire et a affirmé lors des conclusions de la journée que « confondre mouvement et autoritarisme, c'est ne plus laisser qu'une option, le conservatisme ». Réponse qui est une démonstration d'autoritarisme car elle ne laisse aucun choix à son interlocuteur, comme l'a rappelé le secrétaire général de la confédération. ■

MATHIEU LAPPRAND